



Damgan le 10 mars 2023

Associations des Usagers

du Port de Pénerf

Monsieur le Maire de Damgan

Il y a six mois, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations du port de Pénerf, nous arpentions avec plaisir les nouveaux pontons du port dont vous êtes le concessionnaire.

Très rapidement les postes d'amarrages proposés en commercialisation par la CPM, votre sous concessionnaire, ont été garnies d'embarcations de tous types. Ce succès commercial immédiat plébiscita cette installation.

Au cours de cette première saison d'exploitation quelques détails techniques ont du et pu être promptement revus.

Cependant il reste à corriger le raccordement du ponton au rivage.

En effet comme le montre les clichés annexés à ce courrier le débarquement des usagers à marée haute est ... des plus que mal aisé !

Anomalie déjà constatée avec le ponton mis en place par la municipalité de Damgan jusqu'à l'été en 2021. Nous avons prévenu dès le début de 2021 la CPM de ne pas reproduire cette anomalie. Anomalie que nous avons du, hélas, devoir de nouveau signaler à notre assemblée générale du 1^{er} octobre dernier.

Maire de Damgan et Président de l'Office de Tourisme intra communautaire « Arc Sud » vous êtes certainement soucieux de l'image qu'emporteront de Pénerf nos visiteurs qu'ils soient marins ou touristes.

En restant à votre écoute.

Pour l'AUPP

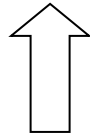
Le président :

Gilles Brisé

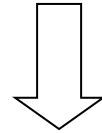
Copie à la CPM Monsieur Arnould Dévys



Raccordement à terre jusqu'en 2021



Raccordement à terre à partir de 2022

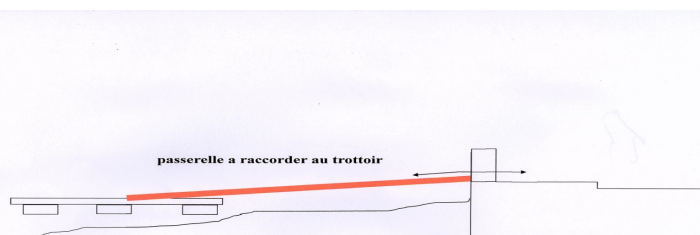




L'AUPP a proposé lors de son Assemblée générale du 1^{er} octobre 2022. deux solutions possibles à étudier

1^{ère} solution :

passerelle jusqu'au trottoir



2^{ème} solution :

déplacement de la panne principale et raccordement au haut de l'escalier avec une passerelle

